

19 février 2026

RENCONTRE AVEC LES PLAISANCIERS DE DINAN



PRÉSENTATION DE BRETAGNE PLAISANCE

Société Bretagne Plaisance

- Société publique locale créée en **décembre 2022** pour assurer la gestion de ports et de zones de mouillage : fonctionnement privé (comptabilité et RH de droit privé...) mais capitaux uniquement publics.

La gouvernance

- La SPL est régie par des statuts et un pacte d'actionnaires.
- Elle est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres.



LES ACTIONNAIRES

De Bretagne Plaisance

ACTIONNAIRES	RÉPARTITION DES CAPITAUX
Région Bretagne	4.29 M € soit 54,73%
Ville de Saint-Malo	3.51 M€ soit 44,77 %
Ville de Cancale	25 000 € soit 0,32 %
Ville de Dinan	5 000 € soit 0,06%
Ville d'Évran	5 000 € soit 0,06%
Ville de Lanvallay	5 000 € soit 0,06%



VILLE DE
Saint-malo



LES ADMINISTRATEURS

Région Bretagne

- Stéphane PERRIN-SARZIER Président, Gaëlle NIQUE, Fanny CHAPPÉ, Fabien LE GUERNEVÉ , Anne GALLO KERLEAU

Saint-Malo

- Jean-Virgile CRANCE, Armel de LESQUEN

Cancale

- Pierre-Yves MAHIEU

Un représentant de l'assemblée spéciale des collectivités de plus petite taille ou non propriétaires (Dinan/Evran)



**S. Perrin-Sarzier Président de
Bretagne Plaisance**

LE PÉRIMÈTRE D'ACTION

De Bretagne Plaisance

2023

PORT VAUBAN : 196 places

2024

PORT DES SABLONS : 1 200 places

2025

**MOUILLAGES ANSE SAINT-PÈRE ET
AVANT-PORT : 105 bouées**

**SOIT AU TOTAL :
1 500 ANNEAUX
Sur Saint-Malo**



LE PÉRIMÈTRE D'ACTION

De Bretagne Plaisance

CANCALE

INTÉGRATION :

- Le 1^{er} janvier 2026

PLACES :

- Port-Mer : 180 places
- Port-Picain / Port-Briac : 180 Places
- ZMEL des Potelets : 25 places

PORT-BRIAC



PORT-MER



PORT-PICAIN



LE PÉRIMÈTRE D'ACTION

De Bretagne Plaisance

DINAN / EVRAN

HISTORIQUE :

- Le port de Dinan était géré depuis 1999 par la Ville de Dinan
- Le quai de Lanvallay était géré par la Région en régie, de même que le port d'Evrans

INTÉGRATION :

- 1^{er} janvier 2026

PLACES :

- Dinan : 80 places
- Lanvallay : 80 m de quai
- Evran : 30 places



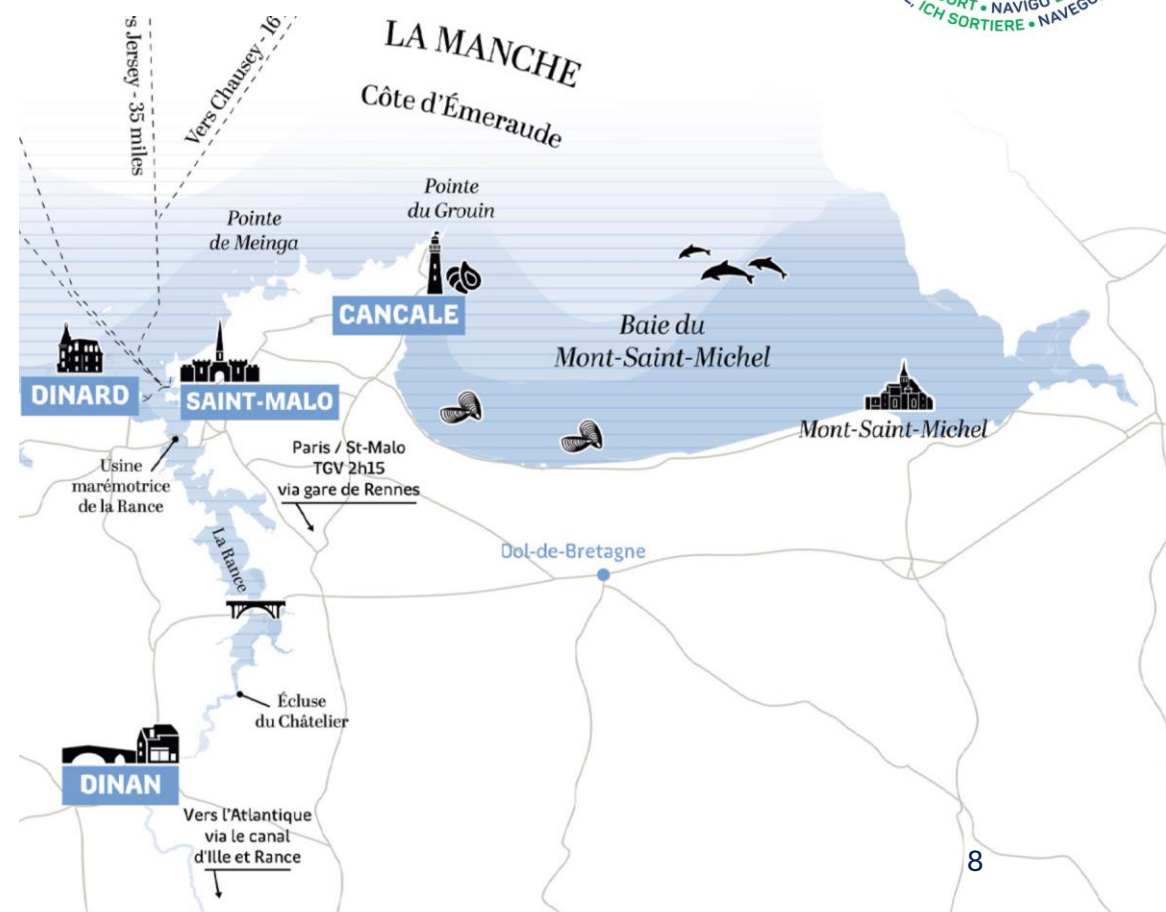
NOS AMBITIONS

Pour les années à venir...

Être porteur du développement des ports de plaisance au travers de projets de modernisation, d'extension et de sécurité

Rayonner sur le bassin de navigation Bretagne Nord/ Vallée de la Rance /Vilaine, développer notre savoir-faire sur d'autres ports ou zones de mouillage

Accompagner la transition écologique en ayant des ports exemplaires sur le plan environnemental



ORGANIGRAMME

Bretagne Plaisance



INTÉGRATION DU PORT DE DINAN

Bretagne Plaisance

Dinan : une identité locale au sein d'un réseau breton

Dinan Plaisance : marque locale, qui concerne Dinan et Lanvallay

La Région Bretagne reste propriétaire du port

La SPL a signé avec la Région une convention de gestion, conclue pour une durée d'1 an (renouvelable 2 fois) dans l'attente de la rédaction d'un contrat de concession au profit de Bretagne Plaisance.

Notre mission : gestion, entretien et exploitation du port de plaisance

Contrat d'objectifs formalisé par la Région



INTÉGRATION DU PORT DE DINAN

Une gestion tournée vers les besoins des plaisanciers

Nos objectifs pour l'avenir

- Garantir un service de qualité
- Développer des services / des équipements aux profit des plaisanciers
- Moderniser les infrastructures
- Renforcer l'attractivité du port



- | | |
|----------------------------|---|
| Zone A = quai patrimonial | Zone F = ponton flottant borne EU |
| Zone B = quai principal | Zone G = quai droit |
| Zone C = pontons loueurs | Zone H = pontons fixes en encorbellement sur quai incliné |
| Zone D = pontons flottants | Zone I = Bracons d'amarrage uniquement (quai incliné) |
| Zone E = quai Donata | Zone J = zone prospective (quai droit) |



- Zone A' = quai sans accostage pour permettre retournement des navettes
 Zone B' = quai principal
 Zone C' = quai Maison de La Rance

INTÉGRATION DU PORT DE DINAN

Une gestion tournée vers les besoins des plaisanciers

1

MODERNISATION

- Logiciel de gestion du plan d'eau Smartwaters
- Digitalisation des services
- Espace client accessible via le site internet ou une appli (gestion des contrats, édition et paiement des factures, gestion des inscriptions sur la liste d'attente etc.)

2

CONTINUITÉ

Maintien de votre référent actuel Christophe DEFAYSSE et du bureau du port dans sa forme actuelle.

3

CONTRATS ET TARIFS 2026

Précisions sur le renouvellement des contrats et les modalités de recouvrement des droits de quai.

INTÉGRATION DU PORT DE DINAN

Une gestion tournée vers les besoins des plaisanciers

Garantir la continuité d'un service de qualité

LA GOUVERNANCE DU PORT

- Comité local des usagers – représentation des plaisanciers– modalités de fonctionnement de cette instance de dialogue
- Conseil portuaire
- Une mise à jour du règlement actuel (différenciation du règlement d'exploitation du règlement particulier de police)

INTÉGRATION DU PORT DE DINAN

Une gestion tournée vers les besoins des plaisanciers

ENGAGER DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS POUR MODERNISER LES
INFRASTRUCTURES

Les attentes identifiées :

- ✓ La rénovation du bloc sanitaire, l'installation d'un préau de protection et la fermeture de la zone (en cours)
- ✓ Un point propre bien identifié et une démarche environnementale engageante
- ✓ Une augmentation des capacités d'accueil du port (ajout de pontons côté Taden)
- ✓ L'installation de bornes à fluides quai Lanvallay
- ✓ L'amélioration des équipements électriques sur les pontons

CONTACT



Christophe Defaysse

Chargé d'exploitation des ports Dinan - Lanvallay & Evran

06 11 43 51 52

ports@rance.plaisance.bzh

BRETAGNE PLAISANCE

Bureau du port de plaisance - 6 Rue du Quai, 22 100 Dinan

WWW.bretagne.plaisance.bzh





Merci pour votre attention

Des questions ?